

TARIF PRESTATAIRE ANNEE 2024

Ces tarifs sont appliqués par nos financeurs cités ci-dessous. **Ces tarifs sont TTC puisque l'Association n'est pas assujettie à la TVA.** Pour connaître le montant de votre participation, contactez l'Association au **03.44.38.33.80**, un devis gratuit vous sera transmis à votre demande.

Service famille : Conseil Départemental de l'Oise		Service auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap : Conseil départemental (Dossiers APA, PCH, AMAS)	
Intervention	Tarif Horaire	Intervention	Tarif Horaire
Aide à domicile	28.00 €	Auxiliaire de Vie Sociale: - APA ou PCH	27.95 €
T.I.S.F	50.00€	- Dimanche et jours fériés	27.03 €
		- Sur les communes rurales	27.03 €
		- AMAS	21.75 €
		Supplément Transport	0,30€ par déplacement
		TISF – PH (soutien parentalité)	52.52 €
Service famille : CAF		Service famille : MSA	
Aide à domicile	31.85 €	AVS	32.58 €
T.I.S.F	52.52 €	T.I.S.F	54.29 €
		Aide à domicile Malade	27.22 €
Service de garde d'enfants :			
Aide à domicile (PAJE)			28.00€

Activité annexe : Mutuelles, Comités d'Entreprise, Sécurité sociale...		Activité annexe : Particuliers (service famille ou personnes âgées ou personnes en situation de handicap)	
Intervention	Tarif Horaire	Intervention	Tarif Horaire
Aide à domicile RMA Assistance	27.00 € €	Aide à domicile	27.00 €
T.I.S.F	52.00 €	T.I.S.F	52.00 €

Toute personne qui fait appel à des services à la personne à son domicile a droit à une réduction d'impôts ou un crédit d'impôts sur le revenu égal à 50% des sommes effectivement restées à sa charge, dans les conditions posées par l'article 199 sexdécimies du Code Général des Impôts.